

JOINVILLE-LE-PONT

La ville va racheter les abords de l'autoroute

Mais où Clémentine, éducatrice canine, ira-t-elle promener ses chiens lorsque les abords de l'autoroute auront changé de propriétaire ? « C'est une zone laissée à l'abandon mais qui a des côtés pratiques », estime cette habitante de Joinville-le-Pont. La commune a récemment reçu un accord de cession de la Direction inter-régionale des routes d'Ile-de-France concernant les « délaissés de l'autoroute » de la rive gauche de la Mame. Autrement dit, les friches qui se nichent sous le pont de l'A 4-A 86 du quai de Polangis au boulevard du même nom. Un dossier dont le maire (UMP), Olivier Dosne, avait fait son cheval de bataille.

« Nous avons reçu une suite favorable sans réserve concernant la zone à l'extérieur et avec réserve pour la bande sous le pont, se félicite-t-il. Cela s'explique par le libre accès qu'il faut laisser sous le pont en cas de problème de sécurité. » Une étude notariale est en cours pour fixer le coût de ces terrains vagues afin que la commune puisse les racheter ensuite.

Les riverains veulent des écrans antibruit

Sur cette zone non constructible devraient se nicher un skatepark, un centre équestre, des jardins familiaux... Pour l'instant, on y dépose temporairement sa voiture, un barbecue quand il fait beau, des crottes de chien ou des plots orange pour s'entraîner aux manœuvres. « Il y a très peu d'endroits comme ça où on a de la place pour faire des slaloms. Et



JOINVILLE, QUAI DE POLANGIS, HIER. Clémentine se promène régulièrement sur le terrain vague qui pourrait être racheté par la commune, sous l'autoroute. (LP/E.M.)

le pont de l'autoroute nous met à l'abri de la pluie, sourit un moniteur de moto-école venu entraîner quelques élèves hier matin. Mais pour les gens du quartier, ce projet pourrait être sympa.»

Côté riverains, justement, l'annonce est perçue « très favorablement. Mais cela n'est pas notre priorité », nuance Michel Rioussset, président de l'association de sauvegarde de l'environne-

ment de Polangis (Asep). C'est le plus simple à faire. En revanche, les écrans antibruit que l'on réclame depuis des lustres sont plus compliqués à mettre en place. » Sur ce dossier aussi, une étude est en cours pour mesurer l'exposition au bruit des Joinvillais résidant à proximité de l'autoroute. On ne connaît pas encore le calendrier des actions en cours.

ELSA MARNETTE

VIVRE DANS LE VAL-DE-MARNE

SAINT-MAURICE

Un médiateur nommé par le ministère dans le conflit des hôpitaux

Deux cents agents des hôpitaux de Saint-Maurice, soutenus par trois élus de gauche, ont manifesté hier matin devant le ministère de la Santé, à Paris (VII^e), pour tenter de trouver une solution au conflit les opposant depuis des mois à leur direction. Une délégation a été reçue, composée de représentants SUD-Santé et CGT, de Laurence Cohen, sénatrice PC du Val-de-Marne, Patricia Richard, conseillère municipale PS de Saint-Maurice — et candidate aux législatives sur la 8^e circonscription — et un représentant de Christian Favier, président du conseil général. Ils ont obtenu la nomination d'un médiateur. « Nous avons fait l'historique de nos différends avec notre direction et avons rappelé que bien des problèmes ont été réglés précédemment parce que les ministères avaient nommé des médiateurs », explique un délégué syndical SUD-Santé. Aujourd'hui, les délégués mettent en avant « une situation compliquée avec des primes au mérite, des carrières bloquées, une absence de dialogue social et le refus de la direction de tenir les engagements pris au moment de la fusion des deux hôpitaux (NDLR : *Esquirol et hôpitaux de Saint-Maurice*), à savoir une harmonisation sociale vers le haut ». Le ministère va nommer d'ici dix jours un médiateur. De son côté, la sénatrice Laurence Cohen a rappelé « la nécessité d'abroger la loi HPST, connue sous le nom de loi Bachelot... qui met à mal l'hôpital public et permet au travers des Agences régionales de santé de concentrer les pouvoirs entravant toute démocratie sanitaire. »



CORINNE NÈVES

SAINT-MAUR - SUCY - BONNEUIL

Le sort de l'usine d'enrobés au tribunal administratif

Trois recours pour une usine, celle destinée à fabriquer du bitume, sur le port autonome de Bonneuil. Le premier, déposé par la ville de Saint-Maur, a été examiné, mercredi, par le tribunal administratif de Melun (Seine-et-Marne). Il s'agissait d'un référé en annulation de l'arrêté d'exploitation émis par la préfecture. Les deux autres — l'un du collectif T'air-eau, l'autre de riverains — devraient l'être la semaine prochaine pour une décision du juge début juillet. Les contestataires s'opposent au fonctionnement de cette usine, la jugeant trop près d'écoles et maisons de retraite et se plaignant de nuisances sonores et olfactives. Avec son arrêté d'exploitation, la préfecture avait imposé des normes à respecter, au titre d'installation classée.

VILLIERS-SUR-MARNE

Grignoteuse incendiée : le maire renvoie la responsabilité au bailleur

Suite à l'incendie volontaire qui a provoqué l'arrêt du chantier de démolition d'un bâtiment dans le quartier des Hautes-Noues, à Villiers-sur-Marne, la société de démolition remettait en cause la sécurisation du chantier par la ville. Le maire, Jacques-Alain Bénisti, rappelle que la sécurisation est de la responsabilité du bailleur, Paris Habitat. « Dans le cadre de mes pouvoirs de police, j'ai été amené à interrompre momentanément les travaux dès leur commencement car l'entreprise s'est permis d'intervenir alors qu'elle ne bénéficiait d'aucune autorisation municipale régulant la circulation aux abords et précisant l'emprise du chantier, insiste le maire UMP. La ville se mobilise pleinement depuis plusieurs années pour rénover ce quartier, créer des voies, des squares, des écoles. Chacun sait que la sécurité est ma priorité, tant en tant que maire, qu'en tant que député. »

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Spectacle en mémoire des immigrés portugais

Une grande soirée en mémoire des immigrés portugais qui ont vécu dans le bidonville de Champigny, aura lieu le 23 juin, sur le lieu de l'ancien bidonville. Cette soirée très symbolique est organisée par l'écrivain immigré Antonio De Sousa, auteur du roman autobiographique, « Excellence d'un immigré intégré », aux Editions Mers du Sud, dédié à son grand-père et à un de ses oncles qui ont habité dans le bidonville à leur arrivée en France. Au programme : la projection de photos et de vidéos d'archives, des témoignages de Portugais du bidonville, un débat, un concert de Dan Inger Dos Santos et bien entendu un repas de spécialités portugaises, sur réservation, pour lequel il reste encore des places.

■ Samedi 23 juin, 17 heures à minuit, restaurant Canto de Saudades, 301, avenue des Grands-Godets. Tél. 01.48.80.23.33.

BOISSY-SAINT-LÉGER

Venez débattre des intempéries

Les fortes pluies que la région a connues ces dernières semaines n'ont pas été sans conséquence pour certains quartiers et aussi pour la voirie. Du coup, la municipalité organise une réunion qui tâchera de dégager des solutions.

■ Aujourd'hui, à 19 heures, salle des mariages, à la mairie, 7, boulevard Léon-Révillon.

Domaine National de Saint-Cloud

Le "GRAND FEU"

Le plus grand feu d'artifice d'Europe !

8 septembre 2012

le-grand-feu.com ou fnac.com

Credit photo © Xéle Franquaille

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX | le Parisien | fêtes&feux | COM' | paris | france 3 | DE PARTICULIER À PARTICULIER | pap.fr | RMC | INFO TALK SPORT